



D'UNE RIVE À L'AUTRE

UNE VILLE CITOYENNE

Des rues au féminin

UNE VILLE SOLIDAIRE

La rentrée des associations

UNE VILLE ATTRACTIVE

Le nouveau site internet

UNE VILLE ENTREPRENANTE

Une année de travaux rue gambetta

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Une manager du centre-ville pour le soutien au commerce local



INFOS PRATIQUES

MAIRIE

Adresse : 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : lundi, mardi, mercredi et vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30 ; jeudi de 13h30 à 17h30 ; samedi de 8h30 à 12h.

Tél. : 02.54.24.12.50

Mail : contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr

Site : www.argentonsurcreuse.fr

CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 13 décembre 2024 à 18h (salle du conseil communautaire).

Les procès-verbaux sont consultables en mairie et sur le site internet

(www.argentonsurcreuse.fr).

Les conseils municipaux peuvent être suivis en direct sur la chaîne youtube de la ville d'Argenton-sur-Creuse.

<https://www.youtube.com/@villedargenton-sur-creuse36200/streams>

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Lundi 16 décembre 2024 à 18h (salle du conseil communautaire).

Les conseils communautaires peuvent être suivis en direct sur la chaîne Youtube de la Communauté de Communes

<https://www.youtube.com/@lavalleedelacreuse5239>

POLICE MUNICIPALE

Adresse : 5, avenue Rollinat (derrière le Bureau d'Information Touristique - entrée par le parking de la Font Nodon)

Jours et horaires d'ouverture du bureau : du lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 ; le samedi : de 8h30 à 9h30. Les agents de police municipale sont joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h et le samedi de 8h30 à 12h.

En dehors de ces horaires composez le 17.

Tél. : 02.54.01.00.93

Mail : police.municipale@mairie-argenton-sur-creuse.fr.

SYNDICAT DES EAUX DE LA GRAVE

Adresse : mairie d'Argenton-sur-Creuse - 69, rue Auclerc-Descottes

Horaires : lundi et mardi de 8h30 à 12h00 - mercredi, jeudi, vendredi de 13h30 à 17h30

Tél. : 02.54.01.41.78

Mail : secretariat@eauxdelagrave.fr

Site : <https://eauxdelagrave.wixsite.com/seg36>

Application PanneauPocket (application à télécharger)

CÉRÉMONIE PATRIOTIQUE

Lundi 11 novembre à 11h30 (Place de la République) : commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 et hommage rendu à tous les morts pour la France.

ACCUEILS DE LOISIRS

• BAZ'A P'tits Mômes (3-6 ans) et BAZ'A Mômes (6-12 ans), du 21 octobre au 31 octobre, de 9h00 à 17h00 (accueil à partir de 8h00 et jusqu'à 18h00), dans les locaux de l'école Paul Bert.

• BAZ'Ados (12-17 ans), du 21 au 25 octobre, de 9h à 17h, dans les locaux du complexe sportif Lothaire Kubel Inscriptions sur le Portail Familles (accès rapide en page d'accueil du site internet)
Renseignements au 02.54.24.65.42 et sur le site internet de la mairie.

COLLECTE DE SANG À ARGENTON

Jeudi 31 octobre de 15h à 19h (sur rendez-vous)

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Ramassages annulés : lundi 11 novembre 2024, jeudis 26 décembre 2024 et 2 janvier 2025, secteur Argenton-ville.

Ramassage avancé : vendredi 1^{er} novembre 2024, (secteur Ecartis Argenton) avancé au jeudi 31 octobre 2024

ACCÈS ET PARKING MODIFIÉS AU STADE DU MERLE BLANC

L'accès au stade de football du Merle Blanc s'effectuera très prochainement en sortie de ville, au niveau de la route départementale D927 (direction La Châtre). Un nouveau parking est en cours d'aménagement, entre le stade et les jardins familiaux. Les utilisateurs du stade devront stationner sur ce nouvel emplacement.

VIOLENCES CONJUGALES ET FAMILIALES

• **Allo enfance en danger**
119 (n° vert)

• **Femmes Info Service**
3919

• **Accueil et écoute 36**
06.71.40.26.51 - Du lundi au vendredi 9h à 12h

• **CIDFF 36**
02.54.34.48.71 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

• **France victimes 36**
02.54.07.33.72 - Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

• **Planning familial 36**
02.54.61.07.08 / 07.81.48.30.56
- Lundi de 11h à 17h - mardi de 9h à 16h - mercredi de 9h à 17h

• **Viols / Viols femmes informations**
0 800 05 95 95 (n° vert)

NOUVEAUX DISTRIBUTEURS DE SACS À DÉJECTION CANINE ET VENTE DE PORTE-SACS

Pour inciter les propriétaires négligents à ramasser les déjections de leur animal, 7 distributeurs supplémentaires de sacs à déjection canine vont être installés à divers emplacements de la commune : Place Gisèle Halimi (anciennement parking de la Gare), rue Calmette et Guérin (proximité toilettes publiques), Champ de Foire, Place Voltaire (proximité toilettes publiques), halle municipale, parking Saint-Paul et avenue Rollinat (proximité bibliothèque). Pour rappel, ceux déjà en place sont situés parking Scévole, promenade du Rabois et rue Claude Bernard. Une canisette est aménagée parking Saint-Etienne. Avec le même objectif d'accompagner les propriétaires de chiens, des porte-sacs pouvant contenir 15 sacs à déjection canine, fixables sur une laisse, seront prochainement en vente à l'accueil de la mairie.

INSCRIPTION AU SERVICE DE RAMASSAGE DES OBJETS ENCOMBRANTS

Un service municipal de ramassage des objets encombrants est organisé pour les particuliers le premier lundi de chaque mois (décalage possible notamment en cas de jour férié). Pour une meilleure organisation de la tournée de collecte, l'inscription doit être effectuée auprès des services techniques de la mairie **impérativement avant 16h le vendredi** qui précède le ramassage.
Secrétariat des services techniques : 02.54.24.65.33

LES CRÉATIONS DE COMMERCES ET ENTREPRISES À ARGENTON DE JUIN À SEPTEMBRE 2024

MICHAEL NICOLET - Plombier chauffagiste - 19 rue Gaston Ramon

ETAT CIVIL DU 01/05/2024 AU 31/08/2024 :

• NAISSANCES

Le 25/05/2024 : Romy GODIN ; Le 03/06/2024 : Léna CARDINALI ; Le 16/06/2024 : Yaya AMEGNAGLO JOUANDON ; Le 17/07/2024 : Ferdinand PRAGOUT-DUCHEZ ; Le 24/07/2024 : Kaïssy FAUDET ; Le 08/08/2024 : Gabriel MORICEAU ; Le 20/08/2024 : Elizio DUMAS ; Le 22/08/2024 : Eden RIAUTET ; Ilona SIVIGNY

• MARIAGES :

Le 11/05/2024 : Romain QUÉRARD et Camille ASCIONE ; Le 06/07/2024 : Amaury FEIGNON et Yoëlle SANTONI ; Le 20/07/2024 : Thibault JOLIVET et Marion BRUNET ; Le 10/08/2024 : Christian ARBERET et Béatrice PUIPIER

• DÉCÈS :

Le 02/05/2024 : Evelyne JEANNEAU, 55 ans ; Serge BOURBONNAIS, 72 ans ;
Le 03/05/2024 : Geneviève LEKAWA, veuve HERBST, 87 ans ; Le 05/05/2024 : Marie-Christine MONSELET, 59 ans ; Le 11/05/2024 : Philippe BOIS, 64 ans ;
Le 21/05/2024 : Roger MORIN, 74 ans ; Le 27/05/2024 : Gérard FOULATIER, 89 ans ;
Le 07/06/2024 : René HÉRAUD, 80 ans ; Le 11/06/2024 : Julienne BARBAT, épouse PETITGUILLAUME, 80 ans ; Le 20/06/2024 : Arlette DUCASSE, épouse FERRAND, 93 ans ; Le 22/06/2024 : Maurice DAUDONNET, 99 ans ; Le 29/06/2024 : Serge BRUNET, 86 ans ; Le 30/06/2024 : Jacqueline MILLIARD, veuve LACOUR, 97 ans ;
Le 10/07/2024 : Jeannine PIGET, épouse COUPET, 89 ans ; Guy FERRAND, 91 ans ;
Le 16/07/2024 : Monique LURET, veuve BERROYER, 68 ans ; Le 22/07/2024 : Jacques RAVETON, 89 ans ; Le 24/07/2024 : Odile SURREL, veuve RONSIN, 75 ans ;
Le 27/07/2024 : Marcel PEYROT, 92 ans ; Le 31/07/2024 : Jean LAVERDANT, 94 ans ;
Le 06/08/2024 : Jean-Jacques LABERTHONNIÈRE, 72 ans ; Le 07/08/2024 Monique DUBRANLE, épouse SERRE, 88 ans ; Le 17/08/2024 : Madeleine FOMBERTEAU, veuve PERRIN, 91 ans ; Le 27/08/2024 : Colette GUÉRIN, veuve LIENERT, 84 ans ; Josiane GIRAULT, 64 ans ; Le 31/08/2024 : Daniel ROGER, 84 ans



ÉDITO

Chères Argentonnaises, chers Argentonnaïis,

Œuvrer pour l'attractivité d'un territoire et de sa ville-centre nécessite l'implication quotidienne de toutes les forces vives et l'acceptation qu'il y a « toujours à faire ». Partant de cette réalité l'équipe municipale d'Argenton-sur-Creuse agit et agira encore demain. Pour cette rentrée 2024, vous avez découvert les nouveaux aménagements des rues Gambetta et de la gare ainsi que la place Saint-Amand. Je profite de cet éditorial pour remercier nos financeurs pour ce projet que sont l'Etat, la Région Centre – Val de Loire et le Département de l'Indre. Sans eux, ce n'était pas réalisable.

Le centre-ville, avec ses terrasses, ses commerces, son patrimoine historique, est une formidable vitrine. Pour autant ce ne peut-être la seule. De plus en plus de personnes sont utilisatrices d'internet et pour ces dernières, le site de la ville d'Argenton a été intégralement transformé. N'hésitez pas à le consulter.

Pour autant, la municipalité ne peut pas tout, toute seule. C'est bien parce que les commerces, les artisans, les entreprises, les associations et tous les autres acteurs et actrices de la vie publique au sens large aiment Argenton et la Vallée de la creuse qu'ils ou elles s'investissent pour ce territoire que nous pouvons espérer au fil des ans gagner encore de l'attractivité et ainsi arriver à contrer cette tendance lourde en France qu'est la désertification du monde rural.

Enfin, je vous le dis régulièrement au fil des éditoriaux de ce bulletin municipal car je le pense profondément : c'est vous les habitants et habitantes de notre ville avec celles et ceux de son bassin de vie qui en serez les meilleurs promoteurs et qui donnerez envie à d'autres de venir nous rejoindre. Le bouche-à-oreille est une force incroyable. Soyez fiers de votre territoire et de votre ville. Ils ont de nombreux atouts à faire valoir. J'en suis, personnellement, pleinement convaincu. Soyez-le aussi.

Merci beaucoup à vous.

Vincent Millan

SOMMAIRE

- INFOS PRATIQUES** 2
- ÉTAT CIVIL** 2
- ÉDITORIAL**..... 3
- BRÈVES** 4-5
- UNE VILLE CITOYENNE**..... 4-5
Des rues au féminin
- COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**.. 6
Une manager de centre-ville
- EXPRESSIONS POLITIQUES**..... 6
- UNE VILLE SOLIDAIRE**..... 7
La rentrée des associations
- UNE VILLE ATTRACTIVE** 7
Un nouveau site internet
- UNE VILLE ENTREPRENANTE**..... 8
Une année de travaux rue Gambetta

En couverture :
future Place Olympe de Gougès

Bulletin municipal d'information
d'Argenton-sur-Creuse
Parution tous les 4 mois
Direction de la publication : Vincent Millan
Crédits photos : Droits réservés
Réalisation : La Petite Imprimerie
Impression : La Petite Imprimerie 36200 Argenton/Creuse

BRÈVES

SILENCE, ON TOND !

Les stades de football (Georges Marandon) et de rugby sont désormais équipés de robots de tonte. Ces équipements ont pour objectif d'améliorer la qualité des gazons sportifs, grâce à une tonte plus fréquente, une coupe précise et homogène. Les utilisateurs devront cependant être vigilants et vérifier après chaque usage qu'il ne reste aucun objet qui pourrait endommager les robots. Même les lacets ne doivent pas être laissés sur les terrains ! Le temps dégagé par cet investissement permettra aux agents des espaces verts de réaliser sur les terrains les entretiens mécaniques nécessaires de manière plus régulière, et de préserver la bonne qualité des stades et de leurs abords.



UN RADAR POUR LA POLICE MUNICIPALE

Le non-respect des limitations de vitesse dans le centre-ville et aux entrées de ville a contraint la Police Municipale à se doter d'un radar. Le but, cibler les comportements inadaptés de certains conducteurs (excès de vitesse, manque de contrôle technique, etc..) pour qu'ils soient responsables afin de permettre une cohabitation entre les différents usagers. L'amélioration de la qualité de vie de tous nos concitoyens en dépend. La sensibilisation, dans un premier temps, est suivie de la verbalisation en dernier recours contre les plus dangereux et les récidivistes.



UNE VILLE CITOYENNE DES RUES AU FÉMININ :

Un projet enthousiasmant, égalitaire, raisonné et accompagné

Notre municipalité, consciente qu'une commune a en main certains des leviers du combat pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, s'est lancée dans un certain nombre d'actions en ce sens. L'une d'entre elles est l'équilibrage des noms de rues, et d'espaces publics en termes de genres.

Pourquoi ? Parce qu'à Argenton pour environ 101 rues, 45 rues portaient le nom d'un homme, 4 celui d'une femme, 1 celui d'un couple. Ce déséquilibre, s'il est le reflet de la réalité des villes françaises (94% hommes, 6% femmes), nous interpelle tous. Aussi, comme bien des villes françaises, quelles que soient leurs couleurs politiques, nous avons décidé d'agir.

Hautement symbolique, la dénomination des rues et espaces publics est l'occasion de rendre hommage à des personnes célèbres. Ces noms, prononcés et écrits par tous et toutes, impriment cet hommage dans nos têtes et dans celles de nos enfants.

Les noms donnés aux rues reflètent la grande absence des femmes, non pas dans l'Histoire de France, mais dans le récit qu'en a longtemps fait cette Histoire. A notre époque, où cette injustice est mise à jour, où le rôle des femmes est réhabilité dans notre récit commun, cette absence devient scandaleuse. Oublier les femmes qui ont marqué l'Histoire, la Politique, la Science, le Sport, l'Art ou la Littérature, c'est apprendre à nos enfants que le mérite est réservé aux hommes. Quel parent actuel voudrait que ses filles ne se sentent pas capables, que ses fils se pensent supérieurs à elles ?

Car il est certain que, pour avancer sur le chemin de l'égalité entre femmes et hommes, les mesures prises - car il y en a - ne suffisent pas, il faut faire évoluer les mentalités : il faut que tous les hommes, que tous les petits garçons, considèrent les femmes comme capables et égales en droit, il faut que les femmes, que toutes les petites filles, se considèrent comme capables et égales en droit.

Pour permettre à chacun et chacune (particuliers, entreprises, commerçants, associations, services municipaux) de s'adapter, anticiper, et effectuer les démarches nécessaires, nous avons choisi d'agir progressivement en deux vagues. En octobre 2020, après une consultation de la population qui nous a permis de mesurer l'enthousiasme pour ce projet, neuf rues et la Maison de Santé ont pris le nom d'une femme. Le 1^{er} janvier 2025, 14 rues et espaces publics le feront à leur tour.



Futur Escalier Anne Sylvestre

EN VOICI LA LISTE :

- Rue du Vieux Moulinet → Rue Clara Schumann
- Rue des Chambons de Maroux → Rue Camille Claudel
- Impasse Gambetta → Impasse Sophie Germain
- Place Voltaire côté Creuse et Maison d'Animation de St-Etienne → Place Olympe de Gouges
- Place créée en début de la rue Barbès → Place Agnès Varda
- Impasse sans nom rue Grande → Impasse Christine de Pisan
- Rond-Point Ledru-Rollin → Rond-point Gisèle Barbotin
- Rond-Point des Narrons → Rond-point Edith Piaf
- Escalier de la salle des fêtes → Escalier Anne Sylvestre
- Parc sous l'école George Sand → Parc Masha Amini
- Parking Bruant → Parking des Couturières
- Halle polyvalente → Espace Juliette Greco
- Complexe du tennis → Espace Florence Artaud
- Parking et rue entre Rosette et Grenouille → Rue et parking Jenny de Vasson

BRÈVES

LOCATION DE VÉLOS À ASSISTANCE ÉLECTRIQUE

Dans la continuité de sa politique en faveur de la transition écologique, la ville d'Argenton-sur-Creuse, propose à la location, depuis le mois de septembre, cinq vélos à assistance électrique afin de favoriser les déplacements doux.

A destination de la population argentonnaise, la location s'effectuera avec un engagement de douze mois, à un tarif mensuel de 30€. Une aide du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) est possible en fonction des revenus.

Quiconque serait intéressé par ce nouveau dispositif est invité à se signaler auprès de l'accueil de la mairie ou par mail à l'adresse suivante :

contact@mairie-argenton-sur-creuse.fr



ACCUEILS DE LOISIRS

Cette année les accueils de loisirs d'Argenton ont accueilli près de 130 enfants de 3 à 17 ans. Jeux Olympiques et Paralympiques obligent, le sport était de la fête avec un partenariat avec les associations sportives d'Argenton comme le tennis de table, le rugby, le badminton ou encore le basket. De plus, une sortie hebdomadaire était organisée au centre aquatique d'Argenton. La culture était également de la partie avec un atelier gravure à la médiathèque d'Argenton. Plusieurs sorties hors d'Argenton ont eu lieu comme au Labyrinthe des Monts de Guéret, au bowling de Châteauroux, au Parc de Bellevue ou à Family Park à Sorigny.



Place Agnès Varda

A NOTER :

- Aucun nom d'homme ne disparaîtra ;
- Les anciens noms des rues seront affichés sous les nouvelles plaques ;
- Peu d'adresses seront concernées par un changement ;
- Le choix a été fait de diminuer le nombre des noms portant à confusion, ainsi que celui des noms ayant perdu leur sens.

Au 1^{er} janvier 2025, Argenton comptera donc 45 noms d'hommes pour 29 noms de femmes, plus « les couturières » et « la petite fadette », soit une proportion d'un peu plus de 40% de noms de femmes. Comme lors de la première vague, un accompagnement sera proposé à toutes les personnes concernées : les pièces justificatives à leurs démarches leur seront fournies, ainsi qu'un tutoriel. La mairie effectuera grand nombre de démarches : notamment concernant les écoles et les transports scolaires,

la crèche, le syndicat des eaux et le service d'ordures ménagères, la Poste, les réseaux ERDF, GRDF, fibre, les listes électorales, ...

De plus, la Maison France services se tiendra à disposition de ceux et celles qui le souhaitent pour les démarches par internet. Une exposition sera réalisée et permettra de mieux connaître toutes ces femmes. Leur biographie sera également accessible via le site internet de la mairie.

LE TÉMOIGNAGE D'UNE HABITANTE DE LA RUE JEANNE JUILLET, ANCIENNEMENT RUE DE L'ABATTOIR :

« Quand nous avons appris que notre rue allait s'appeler Jeanne Juillet, nous avons été ravis. Notre rue portait le nom d'un établissement fermé depuis très longtemps, et qui ne renvoyait pas une image positive de notre rue. Notre nouveau nom est très joli et reflète une image des femmes, et des êtres humains en général, telle que nous souhaitons la transmettre à nos enfants : courage, obstination, curiosité, intelligence, créativité. Nous étions bien sûr un peu inquiets à l'idée des démarches à accomplir, mais tout a été plutôt fluide via internet. Ce changement est donc positif en tous points de vue pour notre famille. »

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

UNE MANAGER DE CENTRE-VILLE POUR LE SOUTIEN AU COMMERCE LOCAL



En poste depuis mars 2022, Lucie Pattiniez-Chailloux est investie dans des missions très diverses dans sa fonction de manager de centre-ville au sein de la Communauté de Communes La Vallée de la Creuse. Elle intervient sur les trois communes du dispositif « Petites Villes de Demain » : Argenton-sur-Creuse, Saint-Gaultier et Eguzon-Chantôme.

Elle joue un rôle d'interface avec les commerçants, les associations de commerçants, les partenaires économiques et les communes concernées.

Dans ce cadre, elle :

- Accompagne lors de la création (pour rechercher un local commercial, aiguiller lors des démarches administratives parfois complexes, conseiller des partenaires ou financeurs...), du développement ou de la transmission du commerce,
- Fédère les commerçants au sein des associations, les accompagne et les conseille dans la réalisation d'opérations ou d'animations commerciales (braderie, ...),
- Collabore avec les chambres consulaires (Chambre de Commerce et d'Industrie, Chambre des Métiers) pour l'organisation de formations et des entretiens avec les commerçants...

Lucie intervient dans la mise en œuvre d'actions concrètes pour redynamiser le commerce local.

Ainsi, afin de lutter contre la vacance commerciale et redonner de l'attractivité en centre-ville, elle a créé un observatoire de la vacance commerciale, qui recense les locaux disponibles pour d'éventuels repreneurs. Cet observatoire, mis à jour régulièrement, concerne les trois centres-villes d'Argenton, Saint-Gaultier et Eguzon-Chantôme.

Durant les travaux de la rue Gambetta à Argenton, elle a accompagné et soutenu les commerçants de la rue en communiquant sur les différentes étapes et en remontant les besoins aux services municipaux.

Lucie PATTINIEZ-CHAILLOUX

06.29.80.03.51 / 02.54.24.05.30

Permanences :

à la Mairie d'Argenton les mardis, mercredis matin, vendredis.
à la Mairie de Saint-Gaultier tous les jeudis.



EXPRESSIONS POLITIQUES

MAJORITÉ MUNICIPALE

A Argenton, la démocratie participative n'est pas une théorie « fumeuse » mais bien une réalité qui se concrétise et implique tout ou partie de ses habitants ou habitantes.

Cette année, la population a notamment été associée pour le choix du nouveau logo via une consultation papier et en ligne. Sa diffusion est maintenant généralisée. Nous avons également mis en ligne un questionnaire afin de réaliser un diagnostic sur les usages et les attentes en termes de mobilité ou encore sur la location de vélos à assistance électrique.

La mise en place d'un atelier citoyen au cœur du quartier du Merle-Blanc pour rénover les espaces publics des rues Claude Bernard, Gaston Ramon et des Anémones permettra la réalisation d'aménagements correspondant aux attentes de la population.

Enfin, la création prochaine d'un conseil de quartier pour tout le Merle-Blanc simplifiera la relation directe entre le conseil municipal et sa population. La majorité municipale pourra ainsi encore mieux entendre les préoccupations du moment et faire part de ses réponses.

OPPOSITION MUNICIPALE

Depuis plus d'un quart de siècle, la politique menée par la municipalité a toujours eu malheureusement pour conséquence une baisse de la population et une diminution du nombre des commerces.

Malgré ce constat, la volonté de la municipalité et l'orientation politique ne semblent pas axées sur le développement économique, et encore moins sur la sécurité des biens et des personnes.

Et pourtant, notre position géographique est un énorme atout qu'il est dommage de ne pas davantage exploiter : nous bénéficions en effet d'une desserte autoroutière et ferroviaire, avec en prime un environnement de qualité.

En outre, la société ne cesse d'évoluer, et compte-tenu des annonces faites par la Cour des comptes, nous assisterons inévitablement à une baisse drastique des subventions de l'Etat, et à la régression certaine du montant des dotations de fonctionnement.

N'est-il pas grand temps de changer de cap et d'insuffler un vent nouveau donnant la priorité à l'attractivité de notre ville ?

UNE VILLE SOLIDAIRE

LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS : DES ACTIVITÉS À FOISON POUR TOUS ET TOUTES !

Le 14 septembre dernier, le désormais traditionnel « forum des assos », enrichi par la présence de services municipaux et communautaires, a permis de découvrir la large palette d'activités proposées à la population tout au long de l'année :

- **Des sports à gogo :** d'une pratique de simple détente et bien-être à la compétition, l'offre est large et de plus en plus diversifiée ;
- **Des activités artistiques :** ateliers de pratiques et de perfectionnement, mis en lumière chaque année lors d'expositions ouvertes au public ;
- **Des activités culturelles :** de diffusion (concerts, cinéma, conférences, spectacles,...) et de pratique (théâtre, musique, peinture, danse, ...)
- **Des actions d'entraide et de solidarité ;**
- **Des activités ludiques, de loisir, de détente ;**

Et bien d'autres encore, puisque pas moins de **90 associations et sections étaient présentes !**

Si chacune rassemble des bénévoles autour d'une passion commune, elles partagent toutes également une certaine idée du collectif, de la convivialité, du « bien vivre ensemble », et participent activement à réaliser ces valeurs sur notre territoire. La municipalité les soutient et les accompagne par des subventions financières et en nature (mise à disposition de locaux, soutien humain et matériel, organisation du forum annuel).

Pour exister, elles ont besoin de vous : vous pouvez adhérer, mais aussi participer à cette entreprise commune en devenant bénévole, et en vous impliquant à la mesure de vos possibilités et de votre désir !

Une liste des associations locales et de leurs offres est à votre disposition sur le site de la mairie. Vous y trouverez tous les contacts nécessaires. Vous pouvez également vous renseigner en mairie.



La rentrée des associations

UNE VILLE ATTRACTIVE UN NOUVEAU SITE INTERNET

Plus moderne, plus pratique, plus proche de vous... Après plusieurs semaines de réflexion et de travail avec notre prestataire UTOPIA, le site Internet de la ville a été totalement reconstruit et repensé pour s'adapter à vos besoins et répondre aux besoins d'accessibilité par les personnes en situation de handicap.

DES ACCÈS RAPIDES

L'accès à l'information y est simplifié afin que chacun s'y retrouve le plus rapidement possible. Afin d'optimiser l'accès aux informations, l'accueil du site est constitué d'accès rapides (Carte d'identité et passeport, portail famille, plateforme urbanisme, annuaires et agenda) et d'entrées par thèmes (Découvrir Argenton, Ma commune, Mon quotidien, Les démarches) qui renvoient directement vers l'ensemble des articles rattachés à cette thématique et susceptibles de fournir l'information voulue. En plus de ces accès rapides, sa présentation dynamique inspirée de la nouvelle charte graphique, moderne et épurée, avec ses rubriques clairement identifiables, doit simplifier votre navigation.

LA PAGE D'ACCUEIL

La page d'accueil est construite de manière à faciliter l'accès aux démarches les plus demandées. Le menu principal du site vous suivra durant toute votre navigation sans avoir besoin de remonter en haut de la page. Aussi, sur chaque page, un « fil d'Ariane » représente le chemin que vous avez parcouru. L'accueil vous propose également un peu plus bas, une zone dédiée aux actualités municipales. En un coup d'œil, visualisez l'actualité de la commune.

En descendant encore un peu, vous retrouverez dans le « kiosque » les principales publications de la ville et particulièrement le bulletin municipal. Et enfin toutes les coordonnées des services municipaux.

EVOLUTIVITÉ

Ce nouveau site internet se veut évolutif. Il a été pensé pour les utilisateurs. Le contenu sera amené à évoluer avec de nouvelles pages ou l'ajout de contenu (images, vidéos...). C'est pourquoi nous sommes à votre écoute pour toute requête, suggestion, idée... afin que le nouveau site de la ville devienne votre outil utile et pratique au quotidien.

UNE NOUVELLE ADRESSE
www.argentonsurcreuse.fr



UNE VILLE ENTREPRENANTE

UNE ANNÉE DE TRAVAUX RUE GAMBETTA

Débutés en janvier, ils se sont déroulés en 3 phases distinctes pour permettre un accès aux différents commerces. Comme annoncé, l'objectif de cette rénovation est de permettre une circulation plus aisée des cyclistes, et de sécuriser l'espace piétonnier.



D'une capacité de 64 places, dont 2 PMR (personnes à mobilité réduite) et 2 RVE (recharge véhicule électrique) le parking des Couturières, dont le nom sera officialisé en janvier 2025, répond à cette volonté. Pour faciliter le renouvellement des véhicules en stationnement dans les rues Gambetta et de la Gare, il a été créé 10 places arrêts minutes limitées à 15 minutes, plus 2 emplacements livraisons. En tenant compte des places existantes avant travaux, ce sont 37 places de stationnement complémentaires qui ont été réalisées, auxquelles nous pouvons ajouter les 10 nouvelles places du parking Gisèle Halimi (à la gare). Les pavés résine qui seront posés sur les plateaux surélevés donneront un aspect de continuité en rapport avec la résine appliquée sur les trottoirs. La plantation des arbres, ainsi que les zones engazonnées se feront à l'automne. Le mobilier urbain (poubelles, bancs, tabourets, cendriers, arceaux pour vélos) prend une large part dans l'aménagement des rues. L'éclairage public de la rue Barra a été refait dans la continuité du programme de renouvellement engagé, celui du parking des Couturières est équipé de détecteurs permettant l'allumage des foyers durant les heures d'extinction « 23h30-5h30 ». À chacun et chacune de s'approprier ce nouvel environnement de circulation dans le respect de la zone de rencontre, limitée à 20 km/h. Une journée festive a été organisée le samedi 21 septembre pour l'inauguration de la rue, avec un grand déjeuner pique-nique, en musique avec le groupe Seven & Co et une animation de jeux en bois.

En fin d'année, pour les fêtes, elle se parera d'un plafond lumineux en 3 parties sur sa longueur.

Depuis 2020, sur toute la commune quelques rideaux se sont baissés pour arrêt d'activité mais de nombreux autres se sont

ouverts dans l'habillement, l'alimentaire, la déco et le bien-être. Notre Venise du Berry est et restera une ville entrepreneurante où il fait bon vivre.



Inauguration de la rue Gambetta



Pique-nique géant dans la rue Gambetta